

Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

PROCES VERBAL N°6

Relevés de décisions - Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs
Fédéraux

Visioconférence des 28 et 29 mai 2026

PRÉSENTS

Messieurs	Benjamin SCHLICKLIN	Président
	Philippe MANIEL	Membre
	Thibault PORTALEZ	Membre
	Guilhem ROUSSIGNOL	Membre
	Benoît BEZU	Membre

EXCUSÉS

Messieurs	Alain CALDARELLA	Membre
	Robert VINCENT	Membre

ASSISTENT

Monsieur	Alex DRU	Responsable juridique
Monsieur	Romain PAILLET	Juriste stagiaire

Les 28 et 29 mai 2026, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par visioconférence.

Elle a auditionné un club convoqué, a analysé la situation financière desdits clubs ainsi que celle de l'ensemble des autres clubs évoluant en championnat Elite au cours de la saison 2025/2026 et ceux demandant l'accession en championnat Elite pour la saison 2026/2027.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

Date de publication : 16/07/2026

AL CAUDRY VOLLEY-BALL

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissements.

AMIENS METROPOLE VOLLEY

- Pénalité financière ;
- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissements ;
- Préconisation.

AS CESSON ST BRIEUC

- Pénalité financière ;
- Révocation du sursis d'une pénalité financière ;
- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisation.

AS.SP.V.B MAUGUIO

- Prise d'acte de la volonté du Club de ne pas salarier ses joueuses pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement.

ASS SPORTIVE DE MONACO

- Mise en demeure ;
- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisation.

ASSOCIATION SPORTIVE ILLACAISE

- Pénalité financière ;
- Révocation du sursis d'une pénalité financière ;
- Prise d'acte de la descente sportive du Club en championnat Nationale 2 Féminin au terme de la saison 2025/2026 ;
- Avertissement.

AVIGNON VOLLEY-BALL

- Pénalité financière ;
- Mise en demeure.

CONFLANS ANDRESY JOUY VB

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisation.

CSM CLAMART

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisation.

ETUDIANT CLUB ORLEANAIS

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisations.

GRENOBLE UNIVERSITE CLUB

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement.

HARNES VOLLEY-BALL

- Pénalité financière ;
- Mise en demeure.

JSA BORDEAUX

- Accepter la candidature du Club au championnat Elite Féminin pour la saison 2026/2027 ;
- Pénalité financière avec sursis ;
- Mise en demeure ;
- Prise d'acte de la volonté du Club de ne pas salarier ses joueuses pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissements ;
- Préconisation.

LES NEPTUNES DE NANTES VOLLEY ASSOCIATION

- Un avis favorable à la candidature du Club à l'accession au championnat Saforelle Power 6 pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement.

LOISIRS INTER-SPORT ST-PIERRE

- Encadrement de la masse salariale du Club au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement.

MAIZIERES ATHLETIC CLUB VOLLEY-BALL

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissements.

QUIMPER VOLLEY 29

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisations.

SAINT CLOUD PARIS SF 2 CFC

- Pénalité financière ;
- Prise d'acte de la volonté du Club de ne pas salarier ses joueuses pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement.

SENS VOLLEY 89

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissements ;
- Préconisation.

STELLA EDU SP CALAIS

- Mise en demeure
- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement.

TREMBLAY ATHLETIQUE CLUB

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement.

UGSI VOLLEY SEINE OUEST

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisations.

UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF

- Pénalité financière ;
- Révocation du sursis d'une pénalité financière ;
- Prise d'acte de la volonté du Club de ne pas salarier ses joueuses pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissements ;
- Préconisation.

US CAGNES VOLLEY-BALL

- Accepter la candidature du Club au championnat Elite Féminin pour la saison 2026/2027 ;
- Prise d'acte de la volonté du Club de ne pas salarier ses joueuses pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisations.

VBC CHALON SUR SAONE

- Accepter la candidature du Club au championnat Elite Féminin pour la saison 2026/2027 ;
- Encadrer la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisations.

VC BELLAING PORTE DU HAINAUT

- Prise d'acte de la volonté du Club de ne pas salarier ses joueurs pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisations.

VC HYERES - PIERREFEU LA LONDE

- Pénalité financière ;
- Révocation du sursis d'une pénalité financière ;
- Prise d'acte de la volonté du Club de ne pas salarier ses joueurs pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissements ;
- Préconisation.

VC MICHELET HALLUIN

- Prise d'acte de la descente sportive du Club en championnat Nationale 2 Masculin au terme de la saison 2025/2026 ;
- Avertissement.

VOLLEY BALMA QUINT FONSEGRIVES

- Prise d'acte de la volonté du Club de ne pas salarier ses joueuses pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement.

VOLLEY CLUB DE VALENCIENNES

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisation.

VOLLEY-BALL ARLESIEN

- Pénalité financière avec sursis ;
- Mise en demeure ;
- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissement ;
- Préconisations.

VOLLEY-BALL PAYS VIENNOIS

- Encadrement de la masse salariale au montant proposé pour la saison 2026/2027 ;
- Avertissements ;
- Préconisations.